

Canadian NATO
Parliamentary Association



Association parlementaire
canadienne de l'OTAN

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
à la Visite des membres du bureau de la Commission des
sciences et des technologies**

**Association parlementaire canadienne de l'OTAN
(AP OTAN)**

**Varsovie, Pologne
Le 24 avril 2008**

Rapport

L'Association parlementaire canadienne de l'OTAN a l'honneur de présenter son rapport sur la visite à Varsovie en Pologne, des membres du bureau de la Commission des sciences et des technologies, le 24 avril 2008. La visite était dirigée par le président de la Commission, Michael Mates (Royaume-Uni), et s'est rendue à Varsovie pour examiner le déploiement proposé du système américain de défense antimissile en Europe centrale. La délégation canadienne était composée de sénateur Pierre Claude Nolin, vice-président et rapporteur spécial sur le changement climatique.

SOMMAIRE

La délégation a rencontré le ministre de la Défense Bogdan Klich; le négociateur polonais en chef Witold Waszczykowski; des représentants de haut niveau de l'état-major des Forces armées polonaises; et des membres des deux chambres du Parlement, appartenant aussi bien à la coalition au pouvoir qu'à des partis de l'opposition.

Jerzy Szmajdziński, vice-président du Sejm (représentant l'opposition de gauche), a déclaré que le début des négociations préliminaires avec les États-Unis remonte en fait à 2003, alors qu'il était ministre de la Défense dans le gouvernement de l'époque. Avant de se muer en question politique ouverte, le projet a été examiné durant des années au niveau des experts militaires, dont les homologues russes. D'après M. Szmajdziński, le système de défense antimissile ne devrait pas entraîner de divisions au sein de l'Alliance, ni être considéré comme une menace par les Russes. Le système proposé devrait également faire partie d'un système global, à l'échelle de l'ensemble de l'OTAN. Il a salué les décisions prises au Sommet de Bucarest de l'OTAN, qui exposent clairement la position de l'Alliance en matière de défense antimissile.

En réponse à des questions des parlementaires de l'OTAN concernant l'opposition interne et externe au projet, M. Szmajdziński a déclaré que les avantages du système devraient être mieux expliqués. Actuellement, quelque 29 pays possèdent des missiles balistiques. Le système antimissile proposé peut offrir une dissuasion efficace contre les capacités de ces pays, en apportant ainsi un moyen de pression supplémentaire pour les efforts diplomatiques envers les " États voyous ". Il a également noté que plus de 50% des Polonais ne soutiennent pas la proposition, mais il espère que cette proportion diminuera avec la fourniture de davantage d'explications. Les grands partis politiques ont des points de vue similaires et soutiennent la proposition, même si certaines personnalités éminentes de la gauche sont sceptiques et réclament un débat public élargi sur la question.

Witold Waszczykowski, secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères et négociateur en chef pour la proposition de défense antimissile, a souligné que le temps n'est pas un facteur crucial pour les négociations avec les États-Unis et qu'il convient surtout de tomber d'accord sur les modalités appropriées pour l'accueil des installations. On constate des progrès évidents dans les négociations entre la Pologne et les États-Unis, même s'il est impossible de dire, pour l'instant, quand un accord pourrait être finalisé. Les autorités polonaises sont, en principe, favorables au plan, mais la décision

d'accueillir ou non la base d'intercepteurs ne sera prise qu'après la conclusion des négociations.

La Pologne considère la proposition américaine dans un contexte plus large, comme un vecteur de renforcement du lien transatlantique. Les projets de défense de théâtre et de défense territoriale de l'OTAN sont complémentaires et non pas concurrents du "Troisième site". L'"OTANisation" du système américain est possible, mais - pour la Pologne - un lien bilatéral renforcé avec les États-Unis présente une valeur en soi. M. Waszczykowski a fait remarquer que le peuple polonais a l'expérience des questions de sécurité nationale et que le soutien de l'opinion publique pourrait finir par s'accroître à terme. Les autorités polonaises ont lancé un certain nombre de projets de relations publiques pour expliquer les avantages de la défense antimissile, tels que des portails Internet, des conférences, des livres et des brochures, mais une campagne à grande échelle ne débutera qu'après que les négociations auront abouti et que les modalités de l'accord seront établies.

En ce qui concerne l'opposition de la Russie, M. Waszczykowski a déclaré qu'une grande partie de la société russe considère que l'Occident encercle la Russie et que le "Troisième site" constitue une nouvelle manifestation de ces intentions agressives. Les explications scientifiques du système proposé n'ont pas le moindre effet, car la question est fortement politisée. M. Waszczykowski pense cependant qu'une partie de la rhétorique violemment antioccidentale en Russie peut être attribuée aux campagnes électorales qui se sont achevées récemment. Comme l'a montré l'élargissement de l'OTAN, l'opposition de la Russie s'estompe une fois que la décision est prise.

En tant qu'ancien ambassadeur de Pologne en Iran, M. Waszczykowski a été invité à commenter la menace potentielle en matière de missiles balistiques émanant de ce pays. Il a fait remarquer que l'Iran mène des programmes suspects en matière de missiles, de nucléaire et de satellites - programmes susceptibles de représenter une menace pour la communauté transatlantique. Qui plus est, les négociations avec le gouvernement iranien et les sanctions imposées par les Nations Unies s'avèrent dans une large mesure inefficaces. Lorsque tous les moyens diplomatiques sont épuisés, l'édification d'un système de défense semble être une décision prudente.

Bogdan Klich, ministre de la Défense nationale, a souligné que son parti - la Plateforme civique - a toujours soutenu la notion d'intégration des ressources de défense antimissile américaines dans un cadre s'étendant à l'ensemble de l'OTAN. Le nouveau gouvernement polonais estime en outre que l'installation d'un "Troisième site" obligera la Pologne à revoir sa stratégie sécuritaire, en prenant en compte de nouveaux défis pour la sécurité, tels que les menaces asymétriques et la protection des installations proposées. En conséquence, tout accord avec les États-Unis doit contenir les termes et modalités d'une aide américaine à la modernisation des Forces armées polonaises. M. Bogdan Klich a rappelé que le gouvernement polonais doit encore donner son consentement à la proposition des États-Unis.

Le ministre estime également que l'opposition russe au projet s'estompe. Il n'est pas convaincu que des propositions de compromis, telles que l'installation différée d'intercepteurs dans des silos, seraient efficaces, étant donné que l'opposition de la Russie repose purement et simplement sur des intérêts géostratégiques dans cette

partie du monde. La coopération militaire et le dialogue avec la Russie ont néanmoins lieu et pourraient être étendus. Des inspections par la Russie du site de défense antimissile pourraient être envisagées, mais M. Klich rejette explicitement la possibilité d'une présence permanente de personnel militaire russe à la base. Des inspections réciproques par des experts polonais en Russie pourraient représenter un autre préalable. M. Mates demande si le site d'intercepteurs pourrait être étendu en cas d'accroissement de la menace iranienne. Le ministre répond que les négociations actuelles avec les États-Unis n'envisagent pas une telle possibilité.

Les membres de la STC ont également rencontré des représentants de la Défense nationale et des commissions des Affaires étrangères du Sejm et du Sénat. Les parlementaires polonais ont souligné que leur pays cherche à jouer un rôle actif en tant que fournisseur de sécurité pour l'Alliance, y compris dans le domaine de la défense contre les missiles balistiques. Ils ont également constaté que l'engagement accru de l'OTAN dans la planification de la défense antimissile faciliterait les efforts des parlementaires en vue de convaincre leurs électeurs de soutenir le projet. Pour atténuer les préoccupations russes, les États-Unis, la Russie, la Pologne et la République tchèque envisagent d'organiser une réunion conjointe de parlementaires des quatre pays sur le thème spécifique de la défense antimissile.

La délégation de l'AP-OTAN a également visité le siège de l'État-major des Forces armées polonaises. Des officiers de haut niveau de l'État-major ont informé les parlementaires de l'OTAN des plans de modernisation de l'Armée polonaise, qui incluent sa totale professionnalisation à l'échéance 2010, ainsi

qu'un accroissement de la mobilité et de l'interopérabilité avec les autres forces alliées. Trois mille six cent cinquante militaires polonais participent actuellement à neuf missions de paix internationales.

Respectueusement soumis,

M. Leon Benoit, député
Président
Association parlementaire canadienne de l'OTAN (AP OTAN)

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire canadienne de l'OTAN (AP OTAN)
ACTIVITÉ	Visite des membres du Bureau de la Commission des sciences et technologies
DESTINATION	Varsovie, Pologne
DATES	Le 24 avril 2008
DÉLÉGATION	
SÉNAT	Sénateur Pierre Claude Nolin
CHAMBRE DES COMMUNES	
PERSONNEL	
TRANSPORT	4 178,35\$
HÉBERGEMENT	374,44\$
HOSPITALITÉ	0,00\$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	250,76\$
CADEAUX OFFICIELS	0,00\$
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	0,00\$
TOTAL	4 803,55\$